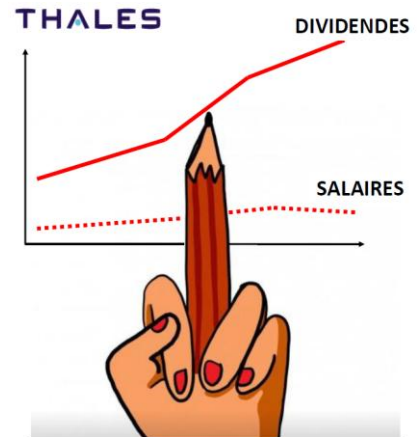




Notre analyse du contexte économique

Nous considérons qu'il n'y a aucun obstacle à une politique salariale ambitieuse et généreuse pour 2015. En effet :

- La situation financière du groupe Thales, avec le versement de dividendes à hauteur de 40% des bénéfices, nous autorise à réclamer notre part des richesses créées.
- Les enjeux de chiffres d'affaires à réaliser à TR6, grâce aux prises de commandes des deux dernières années, nous oblige à conserver nos salariés avec leurs compétences au sein de TR6 ainsi qu'à redonner un élan d'enthousiasme collectif à tous.
- La priorité à l'emploi proposée comme un chantage aux augmentations salariales, n'est pas crédible au vu des engagements du PDG non tenus en 2013, (baisse de 69 emplois au lieu de 250 embauches), en contrepartie d'une politique salariale modérée.

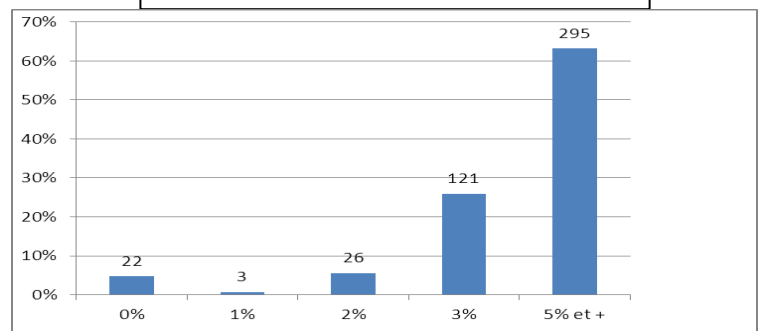


« Soyons très raisonnables ! »

Si vous vous résignez à accepter, l'augmentation « très raisonnable » proposée par la Direction :

- ❖ Votre pouvoir d'achat et votre niveau de vie va encore baisser car les augmentations de salaire ne rattrapent plus les hausses réelles du coût de la vie, bien supérieures à l'indice des prix à la consommation.
- ❖ Financièrement, vous supporterez encore moins les hausses qu'on nous impose (santé, logement, transport, impôts, taxes, factures, alimentation,...)
- ❖ Financièrement, vous assumerez encore moins vos enfants (leurs études, leur précarité d'emploi voire leur chômage) ou vos aînés (leur retraite réduite, leur dépendance)
- ❖ Votre retraite sera encore plus réduite en particulier la partie complémentaire au-dessus du plafond mensuel de la sécurité sociale (PMSS)
- ❖ Vous augmenterez encore plus les dividendes reversés aux actionnaires (40% des bénéfices en 2013 et 2014, pourquoi pas plus pour vous ?).

Quelle augmentation voulez-vous ?
(enquête flash sur 467 salariés de Limours)



Si vous voulez travailler plus, gagner moins, vivre moins bien

et rendre votre avenir encore plus incertain, ne réclamez rien !!

Notre plateforme revendicative

- **Le respect des engagements** de 2014 avec le versement d'une prime collective et exceptionnelle d'un montant de 250€ bruts suite à la signature du contrat Liban et des « éléphants » France (SF500 et SCCOA) ;
- **Augmentation Générale pour tous les salariés de 2%, y compris pour les apprentis**, avec un **talon de 75€** qui permet de remonter jusqu'au V3 bis (coef. 395) ;
- Pour prendre en compte l'amélioration des qualifications, nous demandons une enveloppe de **2% de la masse salariale réservée aux Augmentations Individuelles** ;
- Pour pérenniser les rémunérations, nous demandons la **réintégration progressive des Parts Variables** des Ingénieurs et Cadres dans leur rémunération de base ;
- **Minima conventionnels garantis +20%** (Taux Garanti Annuel pour les mensuels et Minima IC) ;
- **13ème mois soit au minimum de 2500 €** pour tous les mensuels, y compris les apprentis, et non proratisé. ;
- **Budget spécifique pour régler les problèmes de discriminations faites aux femmes (salariales et plafond de verre)** ;
- **Jour de solidarité (Lundi de Pentecôte) offert par la Direction qui serait rémunéré et non travaillé.**



Propositions Direction le 22/1/2015

Budget global pour la politique salariale 2015 : 1,8%.

Budget spécifique « promotions/mobilités » : 0,0%

Budget spécifique égalité « Femmes / Hommes » : 0,1%

Personnels mensuels :

- AG : 0,8%, avec talon de 30€ et le 13ème mois mini de 2400€,
- AI : 1,0%,
- Les salaires mensuels seront au moins équivalents à TGA + 15%.

Ingénieurs et Cadres :

Positions I à II, augmentations individuelles : 1,8%,

Positions IIIA à IIIC, augmentations individuelles : 1,7%,

Apprentis et contrats en alternance / professionnalisation

Exclusivement l'augmentation générale (0.8%).



Les jeux sont faits !

Soyons très raisonnables ! ...

Notre avis

Face aux propositions minimalistes de la Direction, nous avons appelé les autres organisations à organiser en intersyndicale une heure d'information en début de semaine prochaine sur chaque site afin de que vous puissiez vous exprimer. Votre avis sera transmis à la direction lors de la réunion du 30 janvier.

Des actions collectives devront probablement être initialisées pour espérer dépasser les contraintes financières imposées.